

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

OCTOBRE 2016

Édité : le 3 novembre 2016

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

OCTOBRE 2016

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 20161003_P_111 du 3 octobre 2016 concernant la création d'une régie de recettes des animations et spectacles du service culture,

Décision n° 20161003_P_112 du 3 octobre 2016 concernant la création d'une sous-régie de recettes des animations et spectacles du service culture à la bibliothèque de La Séauve sur Semène,

Décision n° 20161003_P_113 du 3 octobre 2016 concernant la création d'une sous-régie de recettes des animations et spectacles du service culture à la bibliothèque de Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 20161003_P_114 du 3 octobre 2016 concernant la création d'une sous-régie de recettes des animations et spectacles du service culture à la bibliothèque de Pont Salomon,

Décision n° 20161003_P_115 du 3 octobre 2016 concernant la création d'une sous-régie de recettes des animations et spectacles du service culture à la bibliothèque de Saint Victor Malescours,

Décision n° 20161003_P_116 du 3 octobre 2016 concernant la signature d'une convention avec le Basket Club de Saint Just Malmont, pour un projet d'initiation du basket en faveur des enfants des TAP de Saint Just Malmont, pour un montant de 254,98 € TTC,

Décision n° 20161004_P_117 du 4 octobre 2016 concernant la signature avec Orange d'un contrat internet et téléphonie pour la connexion à la fibre optique de la médiathèque d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20161004_P_118 du 4 octobre 2016 concernant la signature avec Orange d'un contrat internet et téléphonie pour l'ouverture d'une ligne téléphonique au centre socio-culturel de La Séauve sur Semène (décision qui annule et remplace la 20160913_P_099),

Décision n° 20161007_P_119 du 7 octobre 2016 concernant la signature d'une convention de formation avec Anne PETITJEAN-ROBERT, Psychomotricienne, en faveur du personnel de la Crèche « Croq'Malice » à Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 20161018_P_120 du 18 octobre 2016 concernant la signature d'une convention de prestation avec GALOPINTOS pour l'organisation d'un concert chanson française dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° 20161018_P_121 du 18 octobre 2016 concernant la signature d'une convention de prestation avec CONTRE TEMPS PROD pour l'organisation d'une séance contes enfants dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° 20161018_P_122 du 18 octobre 2016 concernant la signature d'une convention de formation professionnelle avec UCPA pour l'organisation d'une session de formation perfectionnement BAFD,

Décision n° 20161028_P_122 bis du 28 octobre 2016 concernant le dépôt du permis de construire pour le projet de réhabilitation de l'ancienne mairie de Saint Victor Malescours en maison des associations et bibliothèque,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° 20161031_P_123 du 31 octobre 2016 concernant la signature d'une convention avec « La Balançoire » pour l'organisation d'un spectacle de Noël en faveur du Relais Petite Enfance,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20161004_B_056 du 04 octobre 2016 concernant le résultat de la consultation pour l'étude sur la reprise des compétences Eau – Assainissement, l'autorisation donnée au Président de signer le marché avec le bureau d'études Bert Consultant SARL et l'autorisation de solliciter une subvention DETR,

Décision n° 20161004_B_057 du 04 octobre 2016 concernant l'acquisition de parcelles de l'Etat en continuité à la ZA des Portes du Velay à Pont Salomon (E687 de 320 m² – E690 de 128 m²– E692 de 647 m²),

Décision n° 20161004_B_058 du 04 octobre 2016 concernant la demande d'une subvention régionale et d'une subvention départementale dans le cadre du projet d'extension de la Zone d'Activité rue de l'industrie à Aurec sur Loire,

Décision n° 20161018_B_059 du 18 octobre 2016 concernant la signature du renouvellement de la convention précaire d'occupation (bail) à passer avec la SAS BLAM AUDIO pour la pépinière du Viaduc à Pont Salomon,

Décision n° 20161018_B_060 du 18 octobre 2016 concernant la signature de la convention précaire d'occupation (bail) à passer avec l'entreprise TECHNICAR, pour la pépinière du Viaduc à Pont Salomon,

Décision n° 20161025_B_061 du 25 octobre 2016 concernant l'acquisition de parcelles de l'Etat en continuité de la ZA des Portes du Velay au lieu-dit Desforanges à Pont (annule et remplace la décision n° 20161004_B_057),

Décision n° 20161025_B_062 du 25 octobre 2016 concernant la validation de l'avant-projet définitif du projet de réhabilitation de l'ancienne mairie de St Victor Malescours en maison des associations et bibliothèque,

Décision n° 20161025_B_063 du 25 octobre 2016 concernant l'approbation de la mise à jour du règlement intérieur des médiathèques et bibliothèques communautaire du réseau de lecture publique de Loire Semène,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.